

## Surveillance sanitaire

**Semaine 24-2025. Date de publication : 18 juin 2025**

**Édition Corse**

### Points clés de la semaine 24-2025

#### Arboviroses (page 2)

En Corse, depuis le début de la surveillance renforcée (1<sup>er</sup> mai), 2 cas importés de dengue et 3 cas importés de chikungunya ont été confirmés (pas de nouveau cas par rapport à la semaine dernière).

Si les épidémies de chikungunya à la Réunion et de dengue aux Antilles impactent toujours la surveillance dans l'hexagone, la baisse de la circulation virale dans ces territoires, en particulier à la Réunion, se ressent sur le nombre de cas importés relevés ces derniers jours.

A noter : deux cas autochtones de chikungunya, sans lien entre eux, ont été identifiés dans le sud de l'Hexagone, l'un en Paca et l'autre en Occitanie.

#### Canicule (page 4)

Pas d'épisode caniculaire en cours ni prévu en Corse dans les prochains jours, malgré l'augmentation des températures.

L'activité des services d'urgence et de l'association SOS Médecins d'Ajaccio est stable, toujours légèrement supérieure aux niveaux des années précédentes.

#### Exposition aux pollens, pouvant générer un risque allergique (page 7)

En Corse, l'indice pollens, mis en place par Atmo France et les associations agréées de surveillance de la qualité de l'air, reste à un niveau élevé, principalement en lien avec les pollens de graminées.

L'activité en lien avec les allergies dans l'association SOS Médecins continue de diminuer et est du même ordre de grandeur que celle observée les années précédentes à la même période.

#### Mortalité (page 9)

La légère surmortalité observée en S22 ne semble pas s'être confirmée en S23.

# Dengue, chikungunya, Zika

## Surveillance des cas importés

### Synthèse au 17/06/2025

Depuis le 1<sup>er</sup> mai 2025 :

- 2 cas\* importés de dengue (pas de nouveau cas par rapport à la semaine dernière) ont été confirmés en Corse revenant de Guyane française (n = 1), Martinique (n = 1) ;
- 3 cas\* importés de chikungunya (pas de nouveau cas par rapport à la semaine dernière) ont été confirmés revenant de La Réunion (n = 2), Maurice (n = 1) ;
- aucun cas\* importé de Zika n'a été confirmé.

En France hexagonale, 395 cas importés de dengue (+ 58 cas), 583 cas de chikungunya (+ 76 cas) et 2 cas de Zika (pas de nouveau cas) ont été diagnostiqués.

**Situation au niveau national** : [données de surveillance 2025](#)

**Tableau 1 : Cas\* importés (confirmés et probables) de dengue, de chikungunya et du virus Zika en Corse (point au 17/06/2025)**

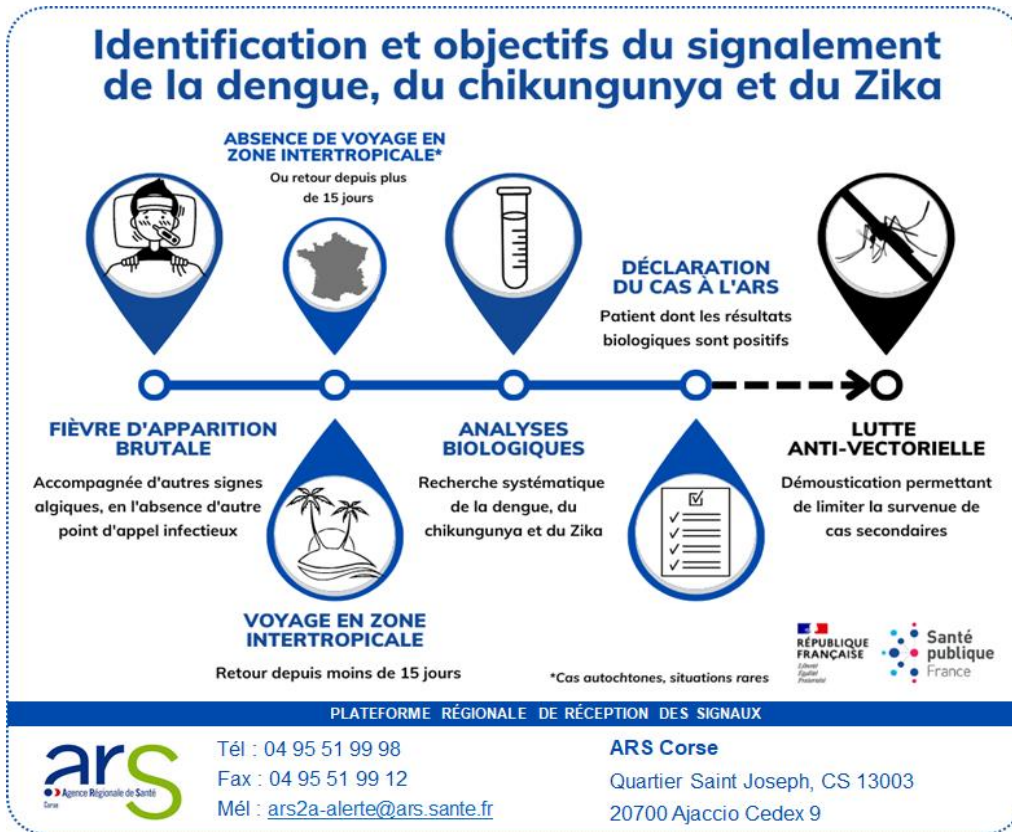
Zone	Dengue	Chikungunya	Zika
Auvergne-Rhône-Alpes	68	113	0
Bourgogne-Franche-Comté	9	21	0
Bretagne	8	28	0
Centre-Val de Loire	5	13	0
<b>Corse</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>0</b>
<i>Corse-du-Sud</i>	2	2	0
<i>Haute-Corse</i>	0	1	0
Grand Est	9	22	0
Hauts-de-France	29	23	0
Ile-de-France	73	90	1
Normandie	31	18	0
Nouvelle-Aquitaine	58	94	0
Occitanie	43	67	0
Paca	44	46	1
Pays de la Loire	16	45	0

Source : Voozarbo, Santé publique France.

\* Cas ayant été virémiques pendant la période de surveillance renforcée (1<sup>er</sup> mai – 30 novembre).

**A noter, deux cas autochtones de chikungunya, sans lien entre eux, ont été identifiés, l'un dans le Var et l'autre dans l'Hérault. Les investigations et mesures de prévention et contrôle sont en cours.**

**Pour plus d'informations** : [communiqué de presse de l'ARS Paca](#) ; [communiqué de presse de l'ARS Occitanie](#).



## Principaux messages de prévention à l'attention des personnes atteintes de la dengue, du chikungunya ou du Zika

Soyez prudents : adoptez les bons gestes pour éviter de vous faire piquer et de transmettre la maladie

D'autres moyens de protection existent : moustiquaires, diffuseurs électriques, serpentins en extérieur...

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Santé publique France

### Dispositif de surveillance renforcée des arboviroses – du 1<sup>er</sup> mai au 30 novembre

La dengue, le chikungunya et le Zika sont des maladies transmises par *Aedes albopictus* (moustique tigre), présent sur le territoire hexagonal et actif entre les mois de mai et de novembre. Au cours de cette période, des interventions de démoustication sont réalisées autour des lieux fréquentés par les cas pour limiter le risque de transmission. Elles vont permettre de tuer les moustiques avant qu'ils ne se contaminent en piquant une personne infectée, ou qu'ils n'infectent d'autres personnes.

#### Pour en savoir plus :

- Surveillance de la dengue, du chikungunya et du Zika – dossiers thématiques de Santé publique France
- Surveillance dans la région – dossier thématique de l'ARS Corse
- Les moustiques : espèces nuisibles – dossier thématique de l'ARS Corse

# Canicule

## Données biométéorologiques et vigilances

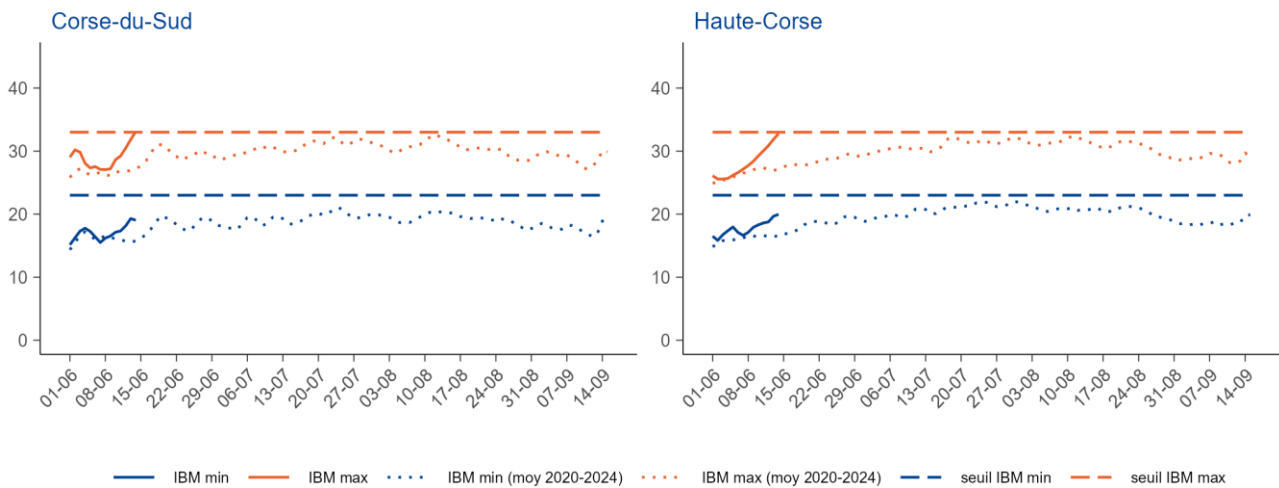
### Synthèse de la semaine 24-2025

Les températures seront en hausse dans les prochains jours et les seuils IBM 'canicule' pourront être atteints sur de nombreuses régions.

La Corse ne devrait pas être concernée par un épisode caniculaire dans les prochains jours.

**Situation au niveau national :** *Météo France*

**Figure 1 : Indices biométéorologiques (IBM) minimaux et maximaux observés et vigilances canicule en Corse (point au 16/06/2025)**



Source : Météo France. Exploitation : Santé publique France.

## Données sanitaires

### Synthèse de la semaine 24-2025

L'activité des urgences pour des pathologies liées à la chaleur est stable sur les dernières semaines (autour de 20 passages hebdomadaires et une dizaine d'hospitalisations tous âges) et toujours légèrement supérieure aux valeurs attendues. Dans l'association SOS Médecins d'Ajaccio, un diagnostic de pathologie en lien avec la chaleur (coup de chaleur et/ou déshydratation) a été posé en S24. Ces effectifs restent faibles.

Les pourcentages d'évolution sont à interpréter avec précaution au vu des faibles effectifs.

**Situation au niveau national** : [cliquez ici](#)

**Tableau 1 : Indicateurs de surveillance syndromique pour les pathologies liées à la chaleur en Corse (point au 17/06/2025)**

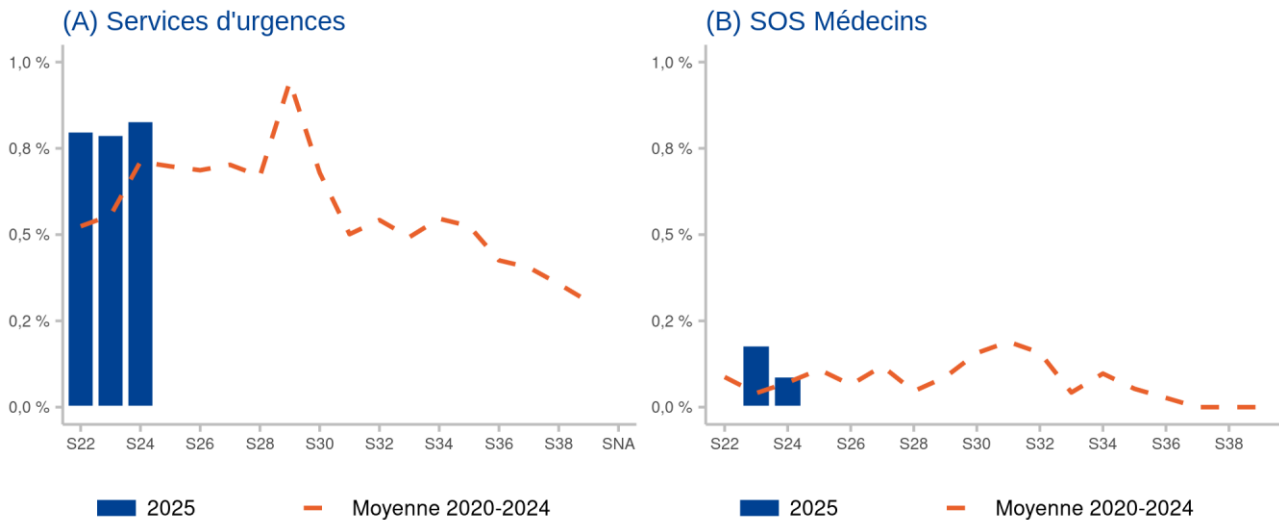
SERVICES DES URGENCES	S22	S23	S24	Variation (S/S-1)
<b>Tous âges</b>				
Nombre de passages pour pathologies liées à la chaleur	19	19	21	+11 %
% par rapport au nombre total de passages codés	0,8	0,8	0,8	+0,0 pt
- déshydratation	7	13	16	+23 %
- coup de chaleur	5	0	2	NC
- hyponatrémie	7	6	4	-33 %
Nombre d'hospitalisations pour pathologies liées à la chaleur	12	11	9	-18 %
% d'hospitalisations par rapport au nombre de passages pour pathologies liées à la chaleur	63,2	57,9	42,9	-15,0 pts
Nombre de passages pour malaise	106	101	103	+2 %
% par rapport au nombre total de passages codés	4,4	4,2	4,1	-0,1 pt
<b>75 ans et plus</b>				
Nombre de passages pour pathologies liées à la chaleur	8	8	9	+12 %
% par rapport au nombre total de passages pour pathologies liées à la chaleur	42,1	42,1	42,9	+0,8 pt
Nombre de passages pour malaise	46	24	29	+21 %
% par rapport au nombre total de passages pour malaise	43,4	23,8	28,2	+4,4 pts
<b>ASSOCIATIONS SOS MEDECINS</b>				
Nombre d'actes médicaux pour diagnostic de coup de chaleur et déshydratation	0	2	1	-50 %
% par rapport au nombre total d'actes médicaux codés	0,0	0,2	0,1	-0,1 pt

NC : non calculable.

Un même passage aux urgences peut avoir plusieurs diagnostics parmi déshydratation, coup de chaleur et hyponatrémie.

Source : SurSaUD®. Exploitation : Santé publique France.

**Figure 2 : Passages aux services d'urgences (A) et actes médicaux chez SOS Médecins (B) pour pathologies liées à la chaleur en Corse (point au 17/06/2025)**



Source : SurSaUD®. Exploitation : Santé publique France.

## Outils de prévention

Retrouvez les outils (vidéos, spots TV, spots radio) et documents de prévention mis à la disposition des professionnels de santé et du grand public sur le [site de Santé publique France](#).



### Méthodologie

#### Surveillance de la canicule en France

Le dispositif de préparation, de veille et de gestion sanitaire des vagues de chaleur est activé du 1<sup>er</sup> juin au 15 septembre. Il comprend 4 niveaux progressifs coordonnés avec les niveaux de vigilance météorologique de Météo-France (verte, jaune, orange et rouge) :

- niveau 1 (vigilance verte canicule), **veille saisonnière** déclenchée automatiquement du 1<sup>er</sup> juin au 15 septembre ;
- niveau 2 (vigilance jaune canicule), **pic de chaleur** ou épisode persistant de chaleur ;
- niveau 3 (vigilance orange canicule), **canicule**. Période de chaleur intense pour laquelle les indices biométéorologiques (IBM) atteignent ou dépassent les seuils départementaux pendant 3 jours et 3 nuits consécutifs ;
- niveau 4 (vigilance rouge canicule), **canicule extrême**. Canicule exceptionnelle par sa durée, son intensité, son extension géographique.

Pour en savoir plus sur la surveillance, les enjeux, les actualités : [Santé publique France – Fortes chaleurs, canicule](#)

#### Indices biométéorologiques

L'alerte (passage en niveau **orange**) est donnée lorsque, dans un département, les indices biométéorologiques (moyenne glissante sur trois jours des températures prévues) minimum (IBMn) et maximum (IBMx) dépassent les seuils établis de températures pour ce département. Cette analyse prend en compte d'autres facteurs : la qualité des prévisions météorologiques, les facteurs météorologiques aggravant (la durée et l'intensité de la vague de chaleur, l'humidité) et la situation sanitaire.

# Exposition aux pollens, pouvant générer un risque allergique

## Synthèse de la semaine 24-2025

En Corse, l'indice pollens, mis en place par Atmo France et les Associations agréées de surveillance de la qualité de l'air, est toujours à un niveau élevé, principalement en lien avec les pollens de graminées.

L'activité de l'association SOS Médecins d'Ajaccio relative aux allergies continue de diminuer depuis plusieurs semaines et correspond aux valeurs attendues pour la saison.

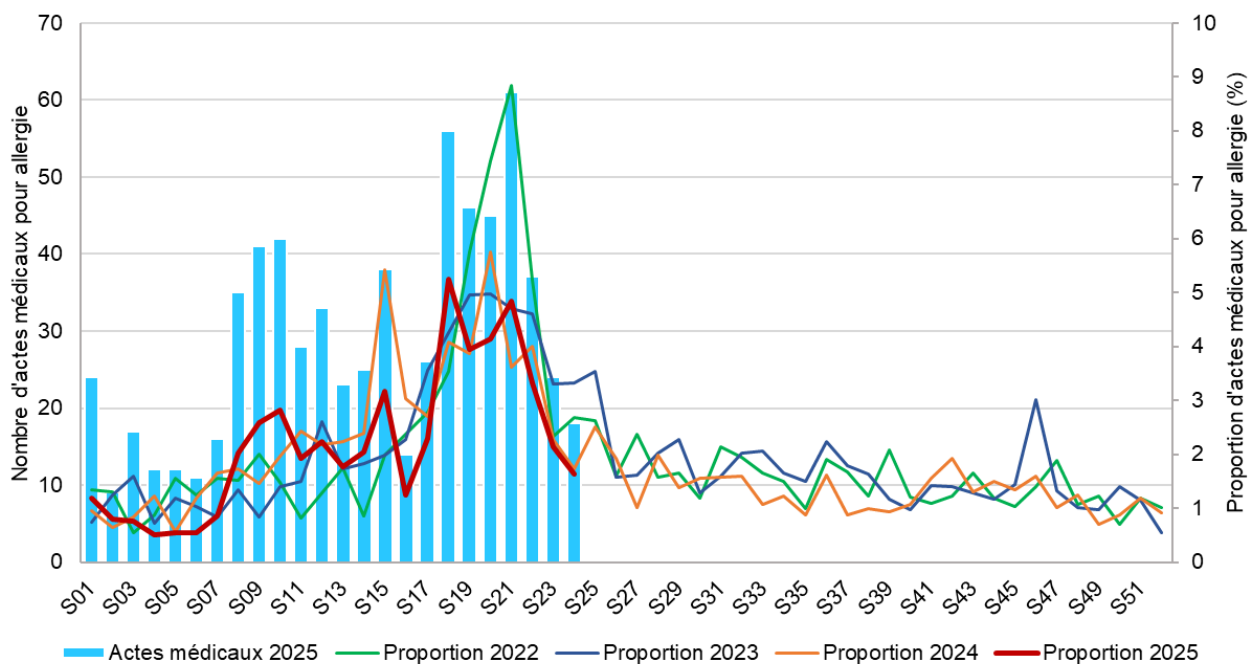
*Plus d'informations :* [site Internet d'AtmoFrance](#)

**Tableau 1 : Indicateurs de surveillance syndromique pour l'allergie en Corse (point au 17/06/2025)**

ASSOCIATIONS SOS MEDECINS	S22	S23	S24	Variation (S/S-1)
Nombre d'actes médicaux pour allergie	37	24	18	-25 %
% par rapport au nombre total d'actes médicaux codés	3,3	2,1	1,6	-0,5 pt

Source : SOS Médecins. Exploitation : Santé publique France

**Figure 1 : Nombre et proportion d'actes médicaux SOS Médecins pour allergie en Corse par rapport aux 3 années précédentes (point au 18/06/2025)**






Source : SOS Médecins. Exploitation : Santé publique France

## Prévention

Retrouvez sur le site du [Ministère chargé de la santé](#) les conseils de prévention adaptés.

### Recommandations pendant une période pollinique

Pour les personnes se sachant allergiques :

À LA MAISON	À L'EXTÉRIEUR
 <ul style="list-style-type: none"><li>• Rincez vos cheveux le soir</li></ul>	 <ul style="list-style-type: none"><li>• Éviter les activités extérieures qui entraînent une surexposition aux pollens : tonte du gazon, entretien du jardin, activités sportives, etc. En cas de nécessité, privilégiez la fin de journée et le port de lunettes de protection et d'un masque</li></ul>
 <ul style="list-style-type: none"><li>• Aérez au moins 10 mn par jour, de préférence avant le lever et après le coucher du soleil</li></ul>	 <ul style="list-style-type: none"><li>• Évitez de faire sécher le linge à l'extérieur</li></ul>
 <ul style="list-style-type: none"><li>• Évitez d'aggraver vos symptômes en ajoutant des facteurs irritants ou allergisants (tabac, produits d'entretien ou de bricolage, parfums d'intérieur, encens, bougies, etc.)</li></ul>	 <ul style="list-style-type: none"><li>• En cas de déplacement en voiture, gardez les vitres fermées</li></ul>

Pour les personnes ne se sachant pas allergiques :

Si vous présentez de façon gênante et saisonnière un ou plusieurs des symptômes suivants : crises d'éternuement, nez qui gratte, parfois bouché ou qui coule clair, yeux rouges, qui démangent ou qui larmoient, éventuellement une respiration sifflante ou une toux, vous souffrez peut-être d'une allergie aux pollens.

– L'allergie peut bénéficier de mesures de prévention et de soins. Pour cela **demandez conseil à votre pharmacien ou consultez votre médecin.**

Source : Ministère en charge de la santé

### Méthodologie

L'indice pollens, mis en place par Atmo France et les Associations agréées de surveillance de la qualité de l'air, indique les seuils de concentration dans l'air de 6 taxons (l'ambroisie, l'aulne, l'armoise, le bouleau, les graminées et l'olivier) et prend en compte le caractère allergisant des différents pollens. Cet indice couvre l'ensemble du territoire hexagonal.

Les données sanitaires proviennent de l'association SOS Médecins d'Ajaccio (actes médicaux pour allergie).

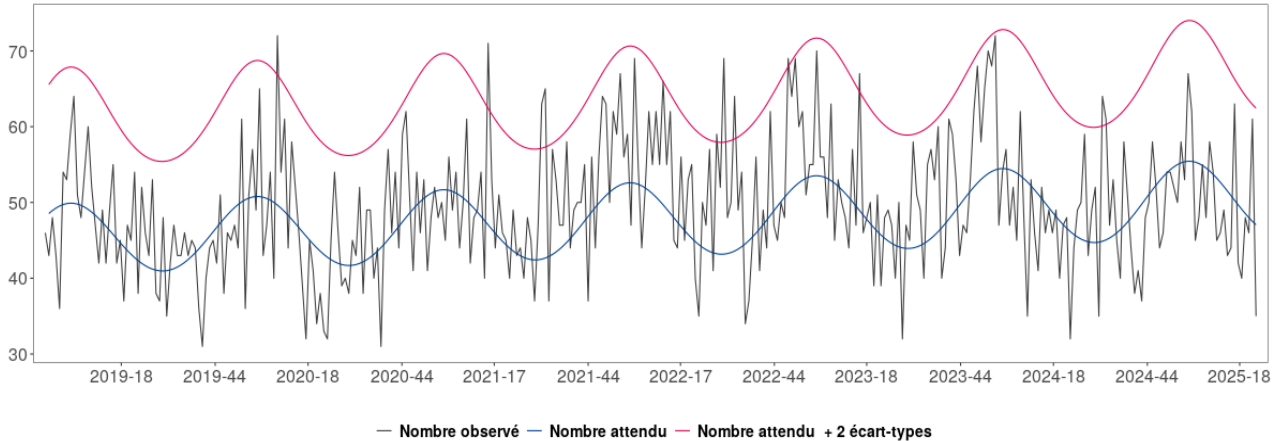
## Mortalité toutes causes

### Synthèse de la semaine 23-2025

En S22, une légère surmortalité a été observée chez les 75 ans et plus (notamment expliquée par un excès observé en Haute-Corse). Cette surmortalité ne semble pas se confirmer en S23.

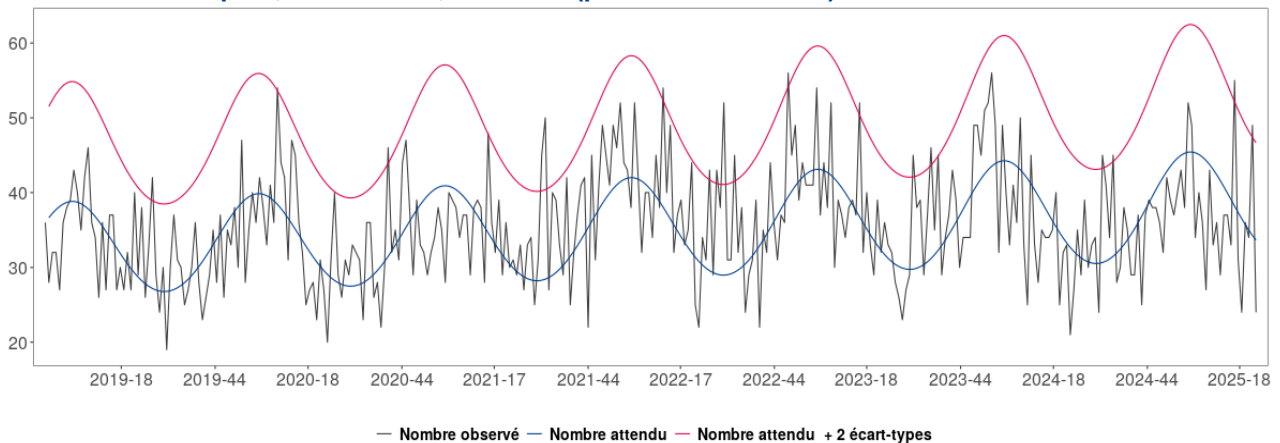
*Les données de la dernière semaine ne sont pas présentées car en cours de consolidation.*

**Figure 1 : Fluctuations hebdomadaires des nombres observés (noir) et attendus (rouge) de décès, tous âges confondus, 2018 à 2025, en Corse (point au 17/06/2025)**



Source : Insee. Exploitation : Santé publique France.

**Figure 2 : Fluctuations hebdomadaires des nombres observés (noir) et attendus (rouge) de décès, chez les 75 ans et plus, 2018 à 2025, en Corse (point au 17/06/2025)**



Source : Insee. Exploitation : Santé publique France.

#### Méthodologie

Dans la région, le suivi de la mortalité s'appuie sur les données issues de 33 communes transmettant leurs données d'état-civil sous forme dématérialisée. La couverture de la mortalité atteint 75 % dans la région. En raison des délais légaux de déclaration d'un décès à la commune et de remontée des informations d'état-civil à l'Insee, les effectifs de décès sont incomplets sur les 10 à 15 derniers jours.

Le nombre hebdomadaire attendu de décès est estimé à partir du modèle européen EuroMOMO (utilisé par 19 pays). Le modèle s'appuie sur 9 ans d'historique (depuis 2011) et exclut les périodes habituelles de survenue d'événements extrêmes pouvant avoir un impact sur la mortalité (chaleur/froid, épidémies).

## Actualités

### • Certification électronique des décès en Corse. Bulletin du 18 juin 2025

Etat des lieux en 2024, en Corse :

- 25 % des décès ont été certifiés par voie électronique en Corse (48 % en France) en 2024 (14 % en Haute-Corse et 37 % en Corse-du-Sud) ;
- Moins d'un décès sur deux a été certifié électroniquement en établissement de santé public ou privé (respectivement 42 % et 47 %) ;
- La certification électronique des décès reste peu déployée dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad ; 24 %), à domicile (14 %) et sur la voie publique (7 %) et pourrait être facilitée par le raccordement des communes au portail HuBEE.

Pour en savoir plus, [cliquez ici](#).

### • Participation au programme de dépistage organisé du cancer du col de l'utérus. Année 2023 et évolution depuis 2017

- Le taux de participation de la population cible national standardisé était de 55,8 %, en progression par rapport à 2017 (51,2 %), et en forte progression depuis 2022 (52,3 %), mais toujours inférieur au seuil européen acceptable de 70 % ;
- La participation progresse dans toutes les tranches d'âge, avec une augmentation particulièrement marquée depuis 2022 chez les femmes de 45 à 54 ans (augmentation supérieure à 4 points de pourcentage) ;
- Des disparités territoriales importantes demeurent. Plus de 20 points de pourcentage séparent les départements avec les taux de participation les plus élevés (> 65 % : Morbihan, Finistère, Isère, Hautes-Alpes) et ceux avec les taux les plus faibles (≤ 45 % : Martinique, Seine-Saint-Denis voire inférieure à 27 % : Guyane et Mayotte) ;
- 13,1 % des dépistages relèvent du dépistage sur invitation en 2023, contre 11,2 % en 2021 et 3,3 % en 2020 ;
- Chez les femmes de 30 à 65 ans, la montée en charge du test HPV se poursuit : 89,6 % des dépistages dans cette tranche d'âge ont été réalisés avec ce test (versus 30,7 % en 2020) ;
- Le dépistage à une fréquence supérieure à celle recommandée (sur-dépistage) concerne 16,6 % des femmes dépistées entre 30 et 65 ans.

Pour en savoir plus, [cliquez ici](#).

### • Saison estivale 2025 : les autorités sanitaires rappellent les bons gestes à adopter pour se protéger des fortes chaleurs

La surveillance sanitaire renforcée des vagues de chaleur se met en place comme chaque année à compter du 1<sup>er</sup> juin. A cette occasion, les autorités sanitaires rappellent la nécessité d'adopter les bons gestes pour se protéger en amont et durant des épisodes de fortes chaleurs.

Pour en savoir plus, [cliquez ici](#).

## Partenaires

Santé publique France Paca-Corse remercie vivement tous les partenaires pour leur collaboration et le temps consacré à ces surveillances : l'ARS Corse, les Samu, les établissements de santé, notamment les services des urgences, les établissements médico-sociaux, l'association SOS Médecins d'Ajaccio, le SDIS, le Réseau Sentinelles et les médecins participant, les laboratoires de biologie médicale hospitaliers et privés, les professionnels de santé, les cliniciens, le CNR des arbovirus (IRBA - Marseille), le CNR des infections respiratoires dont la grippe et le SARS-CoV-2 (Lyon), l'équipe EA7310 (antenne Corse du Réseau Sentinelles) de l'Université de Corse, le CAPTV de Marseille, le CPIAS de Corse, les bureaux d'états civils, le GRADeS Paca, les SCHS d'Ajaccio et de Bastia, ainsi que les équipes de Santé publique France (direction des régions, des maladies infectieuses et la direction appui, traitement et analyse de données).



### Le point focal régional (PFR)

#### Alerter, signaler, déclarer

tout événement indésirable sanitaire, médico-social ou environnemental  
maladies à déclaration obligatoire, épidémie  
24h/24 - 7j/7

Tél 04 95 51 99 88

Fax 04 95 51 99 12

Courriel [ars2a-alerte@ars.sante.fr](mailto:ars2a-alerte@ars.sante.fr)



Participez à la surveillance  
de 9 indicateurs de santé :

Le **réseau Sentinelles** réunit plus de 1 300 médecins généralistes et une centaine de pédiatres répartis sur l'ensemble du territoire métropolitain. En partenariat avec Santé Publique France, le réseau **recueille, analyse et redistribue des données épidémiologiques** issues de l'activité des médecins « Sentinelles » à des fins de veille sanitaire.

La **surveillance continue** consiste à déclarer de façon hebdomadaire les cas vus en consultation, pour 10 indicateurs de santé (environ 10 minutes par semaine). **Nous réalisons également une surveillance virologique des IRA permettant de connaître et caractériser les virus circulant sur le territoire.** Cette surveillance est basée sur des **prélèvements salivaires**.

Actuellement une quinzaine de médecins généralistes et 1 pédiatre participent régulièrement à nos activités en Corse.

### VENEZ RENFORCER LA REPRÉSENTATIVITÉ DE VOTRE RÉGION !

Si vous souhaitez participer à ces surveillances et aux travaux du réseau Sentinelles,  
merci de contacter par mail ou par téléphone :



**Shirley MASSE**  
Réseau Sentinelles

Tel : 04 20 20 22 19

Tel : 01 44 73 84 35

Site Internet : [www.sentinweb.fr](http://www.sentinweb.fr)

Mail : [masse\\_s@univ-corse.fr](mailto:masse_s@univ-corse.fr)

Mail : [rs-animateurs@iplesp.upmc.fr](mailto:rs-animateurs@iplesp.upmc.fr)

- Infections respiratoires aiguës
- Varicelle
- Diarrhées aiguës
- Zona
- IST bactériennes
- Maladie de Lyme
- Oreillons
- Actes suicidaires
- Coqueluche



## Équipe de rédaction

Clémentine CALBA, Joël DENIAU, Florian FRANKE, Guillaume HEUZÉ, Yasemin INAC, Jean-Luc LASALLE, Quiterie MANO, Isabelle MERTENS-RONDELART, Laurence PASCAL, Lauriane RAMALLI, Claire SAMANT

Rédactrice en chef : Céline CASERIO-SCHÖNEMANN

**Pour nous citer** : Santé publique France. Surveillance sanitaire. Bulletin hebdomadaire. Édition Corse. 18 juin 2025. Saint-Maurice : Santé publique France, 11 pages, 2025.

**Directrice de publication** : Caroline SEMAILLE

**Dépôt légal** : 18 juin 2025

**Contact** : [paca-corse@santepubliquefrance.fr](mailto:paca-corse@santepubliquefrance.fr)